



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 563 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les enfants sont une clientèle vulnérable et à risque élevé d'abus;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance oblige les responsables de services de garde reconnus à se conformer à des exigences très strictes, telles qu'à de la formation obligatoire, qu'à fournir leur consentement à des visites inopinées du milieu de garde et la démonstration d'absence d'empêchement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance ne prévoit la reconnaissance d'une responsable de service de garde en milieu familial privé qu'à la demande de celle-ci;

CONSIDÉRANT QU'aucun règlement n'encadre l'opération des services de garde en milieu familial privés et qu'aucune entité n'a l'autorité de mettre fin à ces activités;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité de vérifier la compétence et la bienveillance du responsable en service de garde en milieu familial privé incombe aux parents, mais que ceux-ci n'ont pas les outils nécessaires pour le faire;

CONSIDÉRANT QU'il existe déjà une structure fonctionnelle et que des mécanismes ont déjà été mis en place par le ministère de la Famille afin d'encadrer les services de garde en milieu familial subventionnés;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de resserrer la pratique des services de garde en milieu familial privés et d'appliquer les mêmes critères et exigences à toutes personnes désirant opérer un service de garde en milieu familial offrant ou non des places à contribution réduite.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Éric Caire, député de La Peltrie

15/09/2015

Date de signature de l'extrait